Loi électorale

certaine législature, mes collègues et moi-même avions consacré un peu plus d'un mois à des votes, ce qui signifie que l'efficacité du système parlementaire laisse à désirer.

Je félicite mon collègue d'avoir présenté le bill et j'estime qu'il devrait être étudié au comité. Je me rasseois donc immédiatement pour hâter son renvoi au comité.

M. Jack Pearsall (Coast Chilcotin): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord toucher un point dont on n'a pas parlé cet après-midi. Étant un de ces députés un peu naïfs de l'arrière-ban, je n'ai peut-être pas bien saisi et pour bien des raisons je suis des plus heureux que les tribunes ne soient pas très remplies. Je crois comprendre que le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) s'inquiète sérieusement des répercussions que peuvent avoir sur le votant ordinaire ces divers sondages. A vrai dire, j'en conclus qu'il trouve que l'on conduit le votant là où on veut bien.

Je dois le contredire sur ce point. Peu de sondages publics—peut-être même aucun—à l'occasion des trois ou quatre dernières élections générales ont frappé juste. A mon avis, le votant ordinaire, dans l'Ouest du moins, ne leur prête peu ou pas d'attention. Il rencontre les candidats, s'entretient avec eux et il prend ensuite sa décision. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) doit savoir, après toutes ses années de politique, que c'est le peuple qui se prononce, non les sondages.

Je ne peux accepter l'idée du député d'en face, selon qui ce sont les partis riches qui contrôlent ces sondages. N'a-t-il aucune foi ni aucune confiance dans ses concitoyens? Pense-t-il que la plupart des électeurs sont assez naïfs pour croire tout ce qu'ils entendent à la radio ou à la télévision et ce qu'ils lisent dans les journaux? Je n'oserais pas accuser les électeurs, du moins ceux de ma circonscription, d'une telle stupidité.

Si nous décidons d'adopter un bill comme le bill C-213, nous disons, en fait, aux Canadiens qu'ils ne méritent pas notre confiance, que selon les partisans de ce bill...

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je dois consulter la Chambre en ce qui concerne l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire qui, comme les députés le savent, a commencé à 3 h 54. La Chambre souhaite-t-elle que l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire dure exactement une heure ou devrions-nous permettre au député de continuer jusqu'à 5 heures?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, à 3 h 54, nous avons déclaré qu'il était 4 heures, aussi je crois que nous devrions continuer jusqu'à 5 heures.

L'Orateur suppléant (M. Penner): La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Pearsall: Merci, monsieur l'Orateur. Comme je le disais, nous disons, en fait, aux Canadiens qu'ils ne sont

pas dignes de confiance. Si je comprends bien, les partisans de ce bill estiment que le Canadien moyen n'est pas suffisamment intelligent pour comprendre ce qu'il ou qu'elle voit, entend ou lit lors d'une campagne électorale, et je trouve qu'ils y vont un peu fort. Je le répète, Dieu merci, il n'y a pas trop d'électeurs dans les tribunes aujourd'hui, car je crois qu'ils auraient trouvé matière à commentaires acerbes sur leurs représentants ici à la Chambre.

Je crois que la grande majorité des Canadiens sont suffisamment intelligents pour peser le pour et le contre lors d'élections. Ainsi, leur choix n'est pas influencé par les sondages. Il se fait un sondage sur la côte ouest connu sous le nom de «sondage hamburger» et cela dure depuis des années; peut-être d'autres députés ont-ils quelque chose de semblable dans leurs régions. Quelques résultats de ce sondage ont vraiment frisé le ridicule, mais il est drôle que ce ne soit que les media qui aient moussé l'affaire. Quand les résultats ont enfin paru, l'homme qui avait raflé tous les «hamburgers» a perdu ses élections et ses partisans ont eu des maux d'estomac pour tout réconfort.

Dans le présent projet de loi, on dit au Canadien moyen qu'on ne peut pas se fier à lui quand il met le pied dans le bureau de scrutin, quand il regarde la télévision ou qu'il lit un journal pendant une campagne électorale et je crois vraiment que c'est faire insulte à l'intelligence du Canadien moyen et, en vérité, de tous les Canadiens. Les gens font leur choix nonobstant ce que les sondages essaient de leur dicter. Je crois que tous mes concitoyens se conduisent de la façon la plus digne à l'époque des élections.

Quand j'entends dire que la population canadienne peut être contaminée par ces sondages, je ne puis m'empêcher de me demander sur quoi se base le député et ce qu'il va répondre à ses électeurs lorsqu'il présente un bill de ce genre.

M. Crouse: Il a survécu à huit élections, et peut donc, je pense, compter sur ses électeurs pendant quelque temps encore. Ne vous inquiétez pas pour lui.

M. Pearsall: Que voulez-vous, j'ai déjà dit à la Chambre que je n'étais qu'un simple député d'arrière-ban. Je ne puis donc pas m'occuper de ce bill et je pense qu'il faudrait le retirer.

J'aimerais revenir aussi sur un argument invoqué par le député et que je n'ai pas bien saisi. Il a essayé de nous dire que le genre de sondage qu'il proposait son bill pourrait avoir une influence...

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre encore une fois le député. L'heure réservée aux initaitives parlementaires est maintenant écoulée. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures, lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)